

SÉANCE**EXTRAORDINAIRE**

Du 26 novembre 2025 de la Ville de L'Épiphanie tenue à 13 h 00, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence du maire Steve Plante, et à laquelle assistaient les conseillers suivants: Dona Bouchard, Vicky Robichaud, Michel Martineau, Stéphane Amireault, Gérard Legault et Manon Leblanc.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Steve Plante procède à l'ouverture de la séance et constate le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Steve Plante procède à l'ouverture de la séance et constate le quorum.

Confirmation de la convocation de la présente séance extraordinaire

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi. La greffière dépose le certificat de transmission de documents.

- 1.1 Ouverture de la séance et renonciation à l'avis de convocation à la séance extraordinaire
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance
- 2.1 Résolution autorisant l'octroi d'un mandat de services professionnels en étude géotechnique et analyse de stabilité du talus de l'émissaire pluvial sur la rue des Sulpiciens
- 3. Périodes de questions du public
- 4. Levée de la séance

370-11-2025

Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance

Il est PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Stéphane Amireault
 APPUYÉ par Monsieur le conseiller Michel Martineau
 et RÉSOLU à l'unanimité:

D'approuver l'ordre du jour tel que déposé.

----- A D O P T É E -----

371-11-2025

Résolution autorisant l'octroi d'un mandat de services professionnels en étude géotechnique et analyse de stabilité du talus de l'émissaire pluvial sur la rue des Sulpiciens

CONSIDÉRANT QUE la Ville de L'Épiphanie a besoin d'effectuer une étude géotechnique et analyse de stabilité du talus de l'émissaire pluvial sur la rue des Sulpiciens ;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un complément qui s'inscrit dans le cadre du projet portant le numéro 25F052135 concernant l'émissaire pluvial sur la rue des Sulpiciens ;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme SCP Géotek Inc. au montant de 16 268,96 \$, taxes incluses.

EN CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par Madame la conseillère Manon Leblanc
 APPUYÉ par Madame la conseillère Vicky Robichaud
 et RÉSOLU à l'unanimité :

1. QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.
2. QUE la Ville de L'Épiphanie octroie un mandat de services professionnels en étude géotechnique et analyse de stabilité du talus de l'émissaire pluvial sur la rue des Sulpiciens à la firme SCP Géotek Inc. au montant de 16 268,96 \$, taxes incluses.
3. QUE ce mandat est octroyé de gré à gré.
4. QUE cette dépense est financée à l'excédent non affecté.

----- A D O P T É E -----

Période de questions du public

Le président invite les personnes présentes à poser des questions.

372-11-2025

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est
PROPOSÉ par Madame la conseillère Dona Bouchard
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Gérard Legault
et RÉSOLU à l'unanimité ce qui suit :

De lever la séance à 17 h 53

----- A D O P T É E -----

STEVE PLANTE
Maire

MARTIN CHAPUT
Greffier adjoint et directeur général